

Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation: 24 avril 2024
L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 8
Votants : 13
Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour: 8
Contre: 5
Abstention: 0
Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents : Wilfried AGATY, Hervé LAHAYE

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_020 : COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 - Election d'un nouveau président de séance pour le vote des comptes administratifs

Madame le Maire rappelle à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux qu'en application des dispositions de l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, elle ne peut pas assister au vote du compte administratif.

Aussi, il convient que le Conseil Municipal procède à l'élection du Président de séance. Par conséquent, Madame le Maire propose à l'Assemblée de procéder à l'élection d'un président avant que ne s'engagent les débats sur le Compte Administratif.

Madame Le Maire suggère M. VILLEMIN Gérard, 2ème adjoint à la présidence et interroge l'assemblée sur une éventuelle candidature.

M. Dominique PREVOT, conseiller municipal se présente.

Le vote à bulletin secret, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne le résultat suivant :

- M. PREVOT Dominique : 8 voix
- M. VILLEMIN Gérard : 5 voix

M. PREVOT Dominique est déclaré élu en qualité de Président de séance pour l'examen des Comptes Administratifs.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Pour copie conforme.

Virginie GREMILLET
Le Maire



Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation: 24 avril 2024
L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 15
Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour : 7
Contre : 6
Abstention : 2
Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_021 : EAU - Tarifs 2024

Madame le Maire rappelle les tarifs appliqués au service des eaux en 2023.

Abonnement	1 trimestre	9 €
Consommation	De 0 à 500 m3	1.10 €
	De 501 à 1 000 m3	0.70 €
	Plus de 1 000 m3	0.60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'appliquer les tarifs comme suit pour l'année 2024:

Abonnement	1 trimestre	9 €
Consommation	De 0 à 500 m3	1.15 €
	De 501 à 1 000 m3	0.70 €
	Plus de 1 000 m3	0.60 €

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Pour copie conforme.

Virginie GREMILLET
Le Maire



Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation: 24 avril 2024
L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 15
Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour : 7
Contre : 8
Abstention : 0
Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_022 : COMPTE DE GESTION 2023 - Budget Eau

Préalablement au vote du compte administratif, le comptable public est tenu d'établir et de transmettre le compte de gestion au plus tard le 1er juin de l'exercice suivant, c'est-à-dire le document retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes réalisées au cours de l'exercice concerné.

Madame le Maire présente les résultats du compte de gestion de l'exercice 2023 établi par le comptable du Service de Gestion Comptable de Bruyères (du 01/01/2023 au 31/08/2023) et Gérardmer (du 01/09/2023 au 16/02/2024). Elle précise que les montants des sommes à recouvrer et des mandats émis sont conformes au compte administratif du budget annexe "Eau" et les résultats sont identiques.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		58 297.76		114 100.67		172 398.43
Opérations exercice	20 337.88	25 550.26	94 707.29	91 342.36	115 045.17	116 892.62
Total	20 337.88	83 848.02	94 707.29	205 443.03	115 045.17	289 291.05
Résultat de clôture		63 510.14		110 735.74		174 245.88
Restes à réaliser						
Total cumulé		63 510.14		110 735.74		174 245.88
Résultat définitif		63 510.14		110 735.74		174 245.88

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **N'APPROUVE PAS** le compte de gestion de l'exercice 2023, certifié conforme par l'ordonnateur,
- **N'AUTORISE PAS** Madame le Maire à signer le compte de gestion 2023.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Pour copie conforme.

Virginie GREMILLET
Le Maire



Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation:
24 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Dominique PREVOT,

Membres en exercice : 14
Présents : 8
Votants : 14

Présents : Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour: 6
Contre: 4
Abstention: 4

Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_023 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - Budget Eau

L'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'arrêté des comptes de la commune est constitué par le vote de l'assemblée délibérante du compte administratif présenté par le Maire, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice comptable concerné.

Entendu l'exposé de Madame le Maire du compte administratif 2023, et après en avoir délibéré,

Considérant que Virginie GREMILLET, Maire, s'est retirée pour laisser la présidence à PREVOT Dominique, élu président de séance pour le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte administratif comme suit :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		58 297.76		114 100.67		172 398.43
Opérations exercice	20 337.88	25 550.26	94 707.29	91 342.36	115 045.17	116 892.62
Total	20 337.88	83 848.02	94 707.29	205 443.03	115 045.17	289 291.05
Résultat de clôture		63 510.14		110 735.74		174 245.88
Restes à réaliser						
Total cumulé		63 510.14		110 735.74		174 245.88
Résultat définitif		63 510.14		110 735.74		174 245.88

Pour copie conforme.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Dominique PREVOT
Le Président de séance



Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation: 24 avril 2024
L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 15

Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 8

Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_024 : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 - Budget Eau

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe "Eau" de l'exercice 2023, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement du budget annexe "Eau" de l'exercice 2023, Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent cumulé de 174 245.88 € pour le budget annexe "Eau"

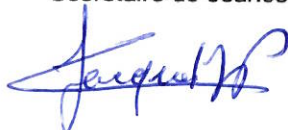
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour mémoire sur la section de fonctionnement	
Résultat antérieur reporté	114 100.67 €
Résultat de l'exercice 2023	- 3 364.93 €
Résultat cumulé au 31/12/2023	110 735.74 €
Pour mémoire sur la section d'investissement	
Solde d'exécution antérieur reporté	58 297.76 €
Solde d'exécution de l'exercice 2023	5 212.38 €
Solde cumulé au 31/12/2023	63 510.14 €
<i>RAR - Dépenses d'investissement</i>	0.00 €
<i>RAR - Recettes d'investissement</i>	0.00 €
INSCRIPTION BUDGETAIRE EN 2024	
Besoin de financement au 1068 - Recettes d'investissement	0.00 €
Solde d'exécution reporté au 001 - Recettes d'investissement	63 510.14 €
Résultat de fonctionnement reporté au 002 - Recettes de fonctionnement	110 735.74 €

Pour copie conforme.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Virginie GREMILLET
Le Maire



Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation:
24 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 15

Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour : 7
Contre : 8
Abstention : 0

Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_025 : BUDGET PRIMITIF 2024 - Budget Eau

Madame le Maire présente le budget primitif 2024 – Eau, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	194 335.74 €	83 600.00 €
Résultat de fonctionnement	0.00 €	110 735.74 €
Sous-total	194 335.74 €	194 335.74 €
Investissement	315 500.00 €	251 989.86 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €
Solde d'exécution	0.00 €	63 510.14 €
Sous-total	315 500.00 €	315 500.00 €
Total	509 835.74 €	509 835.74 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **REJETE** le budget primitif 2024 – Eau.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Pour copie conforme.

Virginie GREMILLET
Le Maire



République française
Département des Vosges
LÉPANGES-SUR-VOLOGNE

Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation: 24 avril 2024	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,</i>
Membres en exercice : 15 Présents : 9 Votants : 15	Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE
Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0	Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_026 : ETAT 1259 - Fiscalité locale 2024

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Pour rappel, les taux fixés pour 2023 :

- taxe d'habitation : **19.83 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **38.65 %** (commune : 13 % et département : 25.65 %)
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **30.06 %**

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du Code Général des Impôts,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de ne pas modifier les taux communaux pour l'année 2024,
- **CHARGE** Madame le Maire de notifier cette décision et transmettre l'état 1259 complété et signé aux services préfectoraux.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance

Pour copie conforme.

Virginie GREMILLET
Le Maire

Échec de la transmission en Préfecture

République française
Département des Vosges
LÉPANGES-SUR-VOLOGNE

Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation: 24 avril 2024
L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 15
Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 8
Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_027 : COMPTE DE GESTION 2023 - Budget Principal

Préalablement au vote du compte administratif, le comptable public est tenu d'établir et de transmettre le compte de gestion au plus tard le 1er juin de l'exercice suivant, c'est-à-dire le document retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes réalisées au cours de l'exercice concerné.

Madame le Maire présente les résultats du compte de gestion de l'exercice 2023 établi par le comptable du Service de Gestion Comptable de Bruyères (du 01/01/2023 au 31/08/2023) et de Gérardmer (du 01/09/2023 au 20/02/2024). Elle précise que les montants des sommes à recouvrer et des mandats émis sont conformes au compte administratif du budget "Principal" et les résultats sont identiques.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	305 463.95				305 463.95	
Opérations exercice	89 020.35	323 178.32	622 742.34	735 962.19	711 762.69	1 059 140.51
Total	394 484.30	323 178.32	622 742.34	735 962.19	1 017 226.64	1 059 140.51
Résultat de clôture	71 305.98			113 219.85		41 913.87
Restes à réaliser						
Total cumulé	71 305.98			113 219.85		41 913.87
Résultat définitif	71 305.98			113 219.85		41 913.87

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2023, certifié conforme par l'ordonnateur,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le compte de gestion 2023.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Pour copie conforme.

Virginie GREMILLET
Le Maire



Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation: 24 avril 2024 *L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Dominique PREVOT,*

Membres en exercice : 14
Présents : 8
Votants : 14
Présents : Gérard VILLEMEN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour : 6
Contre : 2
Abstention : 6
Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMEN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_028 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - Budget Principal

L'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'arrêté des comptes de la commune est constitué par le vote de l'assemblée délibérante du compte administratif présenté par le Maire, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice comptable concerné.

Entendu l'exposé de Madame le Maire du compte administratif 2023, et après en avoir délibéré,

Considérant que Virginie GREMILLET, Maire, s'est retirée pour laisser la présidence à PREVOT Dominique, élu président de séance pour le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

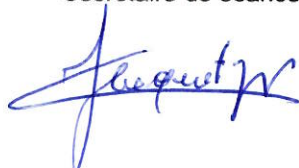
- **APPROUVE** le compte administratif comme suit :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	305 463.95				305 463.95	
Opérations exercice	89 020.35	323 178.32	622 742.34	735 962.19	711 762.69	1 059 140.51
Total	394 484.30	323 178.32	622 742.34	735 962.19	1 017 226.64	1 059 140.51
Résultat de clôture	71 305.98			113 219.85		41 913.87
Restes à réaliser						
Total cumulé	71 305.98			113 219.85		41 913.87
Résultat définitif	71 305.98			113 219.85		41 913.87

Pour copie conforme.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance

Dominique PREVOT
Le Président de séance



Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation: 24 avril 2024
L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 15

Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 8

Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_029 : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 - Budget Principal

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget "Principal" de l'exercice 2023, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement du budget "Principal" de l'exercice 2023, Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent cumulé de 41 913.87 € pour le budget "Principal".

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour mémoire sur la section de fonctionnement	
Résultat antérieur reporté	0.00 €
Résultat de l'exercice 2023	113 219.85 €
Résultat cumulé au 31/12/2023	113 219.85 €
Pour mémoire sur la section d'investissement	
Solde d'exécution antérieur reporté	- 305 463.95 €
Solde d'exécution de l'exercice 2023	234 157.97 €
Solde cumulé au 31/12/2023	- 71 305.98 €
<i>RAR - Dépenses d'investissement</i>	0.00 €
<i>RAR - Recettes d'investissement</i>	0.00 €
INSCRIPTION BUDGETAIRE EN 2024	
Besoin de financement au 1068 - Recettes d'investissement	71 305.98 €
Solde d'exécution reporté au 001 - Dépenses d'investissement	- 71 305.98 €
Résultat de fonctionnement reporté au 002 - Recettes de fonctionnement	41 913.87 €

Pour copie conforme.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Virginie GREMILLET
Le Maire



Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation:
24 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 15

Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 8

Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_030 : BUDGET PRIMITIF 2024 - Budget Principal

Madame le Maire présente le budget primitif 2024 – Principal, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	725 948.71 €	684 034.84 €
Résultat de fonctionnement	0.00 €	41 913.87 €
Sous-total	725 948.71 €	725 948.71 €
Investissement	250 992.48 €	322 298.46 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €
Solde d'exécution	71 305.98 €	0.00 €
Sous-total	322 298.46 €	322 298.46 €
Total	1 048 247.17 €	1 048 247.17 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le budget primitif 2024 – Principal.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Pour copie conforme.

Virginie GREMILLET
Le Maire



Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation: 24 avril 2024
L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 15
Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour: 15
Contre: 0
Abstention: 0
Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_031 : FONGIBILITÉ DES CRÉDITS - M57

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires, et en particulier **en matière de fongibilité des crédits** : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE**, à compter de l'exercice 2024, de fixer le taux de fongibilité des crédits selon les taux suivants :
 - **2.5 %** pour les dépenses de fonctionnement
 - **2.5 %** pour les dépenses d'investissement

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Pour copie conforme.

Virginie GREMILLET
Le Maire



Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation:
24 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 15

Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour: 15
Contre: 0
Abstention: 0

Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_032 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Madame le Maire précise que, comme l'année dernière, des dossiers de subvention ont été demandés à l'ensemble des associations lépangeoises. Pour les associations extérieures, ils ont été transmis à celles ayant déjà bénéficiés d'une subvention auparavant. Les membres de la commission Communication et Animation se sont chargés de la recevabilité de ceux-ci.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** le montant des subventions comme suit :

Associations lépangeoises	Montant	Associations extérieures	Montant
Association de Parents d'Élèves de Lépanges et ses Environs	400	ADAVIE - Epinal	150
Bibliothèque Pour Tous	400	ADMR - Bruyères	150
Association Familiale de Lépanges et ses Environs	1 250	Croix Rouge Française - Bruyères	40
Club d'Histoire Locale de Lépanges et ses Environs	100	Espérance de Bruyères - Gymnastique	40
Association Energie Jardins et Coeur	60	Judo Club de Bruyères	40
Lépanges Loisirs Animation	100	Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de la Vologne	100
L'aventure lépangeoise	100	Paroisse Saint Antoine en Vologne	800
MAM La Cabane aux Sourires	100	Vélo Sprint Anould	50
Le Souvenir Français	60	Crésus Vosges - St Dié	40
		Amicale Sportive et Culturelle des Ecoles - Bruyères (Printemps des Mots)	200
		Légion Vosgienne - Section Vologne-Avison	150

Une réserve de 670 euros est ajoutée au tableau ci-dessus.

Les montants seront inscrits à l'article 65748 du budget Principal et versés sous réserve de l'organisation d'une manifestation, d'une action sur le territoire de la commune et/ou d'adhérents lépangeois.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Pour copie conforme.

Virginie GREMILLET
Le Maire



République française
Département des Vosges
LÉPANGES-SUR-VOLOGNE

Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation:
24 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 15

Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour: 13
Contre: 2
Abstention: 0

Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_033 : BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL - Tarifs des encarts publicitaires

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les tarifs des encarts publicitaires.

- | | |
|--|------------------|
| - Format "Carte de visite" - 8.5 x 5.5 | 30 euros |
| - Format "Quart de page" - 15 x 10 | 80 euros |
| - Format "Demi page" - A5 | 140 euros |
| - Format "Page entière" - A4 | 200 euros |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** de conserver les tarifs en vigueur ci-dessus.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Pour copie conforme.

Virginie GREMILLET
Le Maire



Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation:
24 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 15

Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour: 15
Contre: 0
Abstention: 0

Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_034 : BUDGET PRIMITIF 2024 - Budget Lotissement

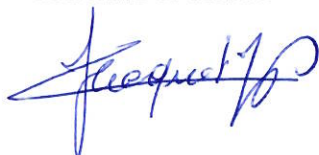
Madame le Maire présente le budget primitif 2024 – Lotissement, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	75 662.01 €	75 662.01 €
Résultat de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
Sous-total	75 662.01 €	75 662.01 €
Investissement	75 662.01 €	75 662.01 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €
Solde d'exécution	0.00 €	63 510.14 €
Sous-total	75 662.01 €	75 662.01 €
Total	151 324.02 €	151 324.02 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif 2024 – Lotissement.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Pour copie conforme.

Virginie GREMILLET
Le Maire



République française
Département des Vosges
LÉPANGES-SUR-VOLOGNE

Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation: 24 avril 2024
L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 15
Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour: 15
Contre: 0
Abstention: 0
Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_035 : ETAT 1259 - Fiscalité locale 2024

~~**ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 2024-026 DU 29 AVRIL 2024**~~

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Pour rappel, les taux fixés pour 2023 :

- taxe d'habitation : **19.83 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **38.65 %** (commune : 13 % et département : 25.65 %)
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **30.06 %**

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du Code Général des Impôts,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de ne pas modifier les taux communaux pour l'année 2024,
- **CHARGE** Madame le Maire de notifier cette décision et transmettre l'état 1259 complété et signé aux services préfectoraux.

Pour copie conforme.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance

Virginie GREMILLET
Le Maire

Echec de la transmission au Préfet

République française
Département des Vosges
LÉPANGES-SUR-VOLOGNE

Séance du lundi 29 avril 2024 à 20 heures 30

Date de la Convocation:
24 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET,

Membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 15

Présents : Virginie GREMILLET, Gérard VILLEMIN, Jessica EMERAUX, Jean-Paul JACQUOT, Hervé LAHAYE, Corinne LUTIN-DELZERS, Dominique PREVOT, Johann TARDY, Marie-Bénédicte THIAVILLE

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Représentés : Philippe PARADIS par Gérard VILLEMIN, Monique AMET par Jessica EMERAUX, Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE, Anne-Marie FREUDENBERGER par Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY par Corinne LUTIN-DELZERS, Reynald HONORÉ par Dominique PREVOT

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Paul JACQUOT

DE_2024_036 : ETAT 1259 - Fiscalité locale 2024

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Pour rappel, les taux fixés pour 2023 :

- taxe d'habitation : **19.83 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **38.65 %** (commune : 13 % et département : 25.65 %)
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **30.06 %**

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du Code Général des Impôts,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de ne pas modifier les taux communaux pour l'année 2024,
- **CHARGE** Madame le Maire de notifier cette décision et transmettre l'état 1259 complété et signé aux services préfectoraux.

Jean-Paul JACQUOT
Secrétaire de séance



Pour copie conforme.

Virginie GREMILLET
Le Maire

